

La Lettre de La Fédé

La Lettre de la fédé
GESQUIERE Stéphane
16 les linandes vertes
95000 CERGY



Portable : 06 09 65 40 45
e-mail : secretariat@Fedegn.org
site web : www.fedegn.org

Avril/Mai 2001

Numéro 30

EDITO

Du nouveau, toujours du nouveau. C'est finalement un signe de bonne santé pour la Fédé GN. Cette fois-ci, nous étions à Oslo pour le Knuktepunkt, nous serons au salon du jeu de la porte de Versailles, vous pouvez utiliser l'agrément jeunesse et éducation populaire. Bref, de bonnes choses en perspective qui prouvent si besoin en est que votre Fédé est vivante et en bonne santé ; qu'elle a passé l'hiver sans fléchir sous les assauts de la grippe et des inondations. L'avenir est à la nouvelle saison qui approche, au passage à L'Euro et à GN MAG. Il en est également question dans cette 30ème lettre de la Fédé. Quand je vous disais... du nouveau, toujours du nouveau.

FEDE GN NOUVELLES COORDONNEES

A compter de fin février, l'adresse postale de la Fédé GN change. Pour écrire il faudra désormais envoyer votre courrier à :

Fédé GN : 16 les linandes Vertes : 95000 CERGY

Le n° de téléphone sera le 06 09 65 40 45 en attendant l'ouverture d'une ligne téléphonique spécifique

BREVES

- PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDEGN: LE 9 JUI A PARIS.
- L'ASSURANCE NEGOCIEE PAR LA FEDE COMPREND UNE PROTECTION JURIDIQUE. POUR DES RAISONS INFORMATIQUES, LE CABINET DEGUEURCE EN PROPOSE UNE SECONDE DANS LES 400 F ; NE LA PRENEZ PAS, ELLE FERAIT EN GRANDE PARTIE DOUBLE EMPLOI.
- Vous ou l'un de vos membres change d'adresse postale ou Internet. N'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions réactualiser notre base de données. Contactez pour cela le secrétaire (secretariat@fedegn.org) ou Matthieu Schneider. Base@fedegn.org.
- Dans le cadre de la réalisation du guide ACCES (bons plans), Karuna Yoganathan, notre responsable services, est à la recherche de toute entité intéressée pour avoir les gnistes comme clients et susceptible de faire une ristourne... N'hésitez pas à nous faire part de vos informations dans ce domaine (secretariat@fedegn.org ou services@fedegn.org).

Animations, fêtes et musées

- L'Isle Adam (Val d'Oise) : Lundi soir de 20h30 à 22h00 ; cours d'escrime artistique organisé par le CREATIF (bâton, canne, épée simple, épée et bouclier, armes d'hast, de choc, épée deux mains renaissance, dague, rapière...)
Renseignements : 06 08 48 54 02 JL BOUGLE : Maître d'arme expert.
Olivier.delchambre@wanadoo.fr
- Séverac le Château (12) : Stages de formation art et artisanat médiéval : 12 et 13 mai : La forge Tél 05 65 47 72 49
- Château de Villandraut (33) : 28 avril 2001 : Fête des fous : 05 56 52 12 90
- Vaux le Penil (77) : 22 avril et 6 mai ; Stage de joute au bâton, canne, double canne... tél 01 60 68 97 25
- Rilhac-Lastours (87) : 15 et 16 avril 2001 : Fête médiévale de Pâques : 05 55 58 38 47
- Louvres (95) : Musée intercommunal d'histoire et d'archéologie : Exposition « Drôle de Moyen âge » qui raconte les plaisirs, les jeux de cartes, de dés d'échec, joutes, tournois etc... Tél : 01 34 29 03 06

Vous avez entendu parler d'une fête historique, d'une animation, d'une expo pouvant intéresser des joueurs de GN, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous l'annoncions.

Les associations membres 2001 de la Fédé GN (35) :

Alliance, ARCAN, ARL, Armaguedon, Les Arpenteurs de Réalités, Association des Arts du Spectacle, AVATAR (Valence), AVATAR Belgique, Service Jeunesse Mairie de Fontenay sous Bois, Le Cercle des Compagnons d'Oniros, Claymore, Deender, Les Deux Tours, Errost, Fédé Belge de Jeux de Simulation, Fey Eryndynn, G2R2(Fédération Italienne), Les Gardiens des Rêves Oubliés, La Geste des Dragons Lune, La Guilde de Bretagne, Imperium Ludi, les Jeux du Manoir, Les Messagers d'Elendil, Mondes Parallèles, Nocturnes Forziennes, Nouvelles Contrées, La Porte des Mondes, RAJR, Rêves de Jeux, Rôle, Terra Ludis (ex-Rêves de Salamandre), Smocking et Cottés de Mailles, Sortilèges, Warfs, 1 D 20.

Les associations membres de la Fédé en 2000 et devant renouveler leur adhésion pour 2001 (14) :

ARP, Avalon , Les Chemins de l'Enchanteur, Don Quichotte, Espace Ludique, La Guilde de Bretagne, Hyde Omel, Les Joyeux Chaotiks,

Lutiniel, Ma Grand Mère est un Troll, La Mare aux Diables, Les Fils d'Ariane, PWC, Alkhémia.

Attention, l'année 2000 est terminée. Dorénavant, il faut penser à votre adhésion 2001.

Comment adhérer : Peuvent être membres de la Fédé les associations loi 1901 (ou fonctionnant selon les lois spécifiques Alsace Moselle) ayant organisé au moins un GN dans les 4 dernières années (GN étant entendu dans un sens très large). Le coût de cette adhésion est de 200 FF, plus un franc par joueur et par GN de l'année précédente. Si vous ne remplissez pas les conditions, vous pouvez nous soutenir en devenant membre associé (100 francs pour l'année en cours). Pour tout renseignement, contactez-nous.

FEDEGN.ORG : STATISTIQUES

1 832 visiteurs en Novembre ; 1 654 visiteurs en décembre, 2 243 visiteurs en janvier, 1735 visiteurs en Février ; 2505 visiteurs au 26 mars.

CARTE METRO

Bonjour à tous,

Je viens de faire la demande pour mon association donc j'en profite pour vous donner la marche à suivre, c'est très simple... Et gratuit ! Document à fournir pour la délivrance de la Carte METRO :

Photocopie de la Parution au JO ; Récépissé de déclaration en Préfecture ; Statuts de l'association ; Composition du Bureau ; Lettre du Président désignant les deux acheteurs ; Pièces d'identité des acheteurs.

Ce sont les dispositions spécifiques aux associations, mais on peut également se faire une carte lorsque l'on est :

Commerçant, Artisan, Société SARL ou SA, Profession libérale, Médecin, Assureur, Comité d'Entreprise, Ecole, Mairie, Forain / SDF.

Si vous voulez les détails pour l'une de ces catégories, envoyez-moi un mail. (cedric.bouchet@wanadoo.fr, ou services@fedegn.org qui fera suivre.

Attention : certains magasins METRO sont réservés aux professionnels qui justifient un volume d'achat minimum de 60 couverts / jour pour leur établissement. Si vous n'atteignez pas ce plancher vous devrez vous contenter des "grands" METRO (Bobigny, Gennevilliers, etc...). Bon c'est le discours officiel, en fait lorsque vous venez faire vos courses pour un GN les quantités sont suffisantes. Dès que j'en saurai plus je vous tiendrai informé (le METRO de LISSE est "réservé" mais je compte bien m'y approvisionner !).

A+

Ker ; Président De la cave au grenier

Petits conseils d'achats (mythes & réalité) :

- Chez METRO on trouve tout (c'est vrai), le problème c'est le conditionnement (parfois vous n'avez pas besoin de 12 litres d'huile !).
- Chez METRO c'est pas cher : vrai pour les produits de base (viande, primeurs, fruits, etc...), mais pour le reste on retrouve facilement les tarifs pratiqués dans les grandes surfaces. Certaines promotions en GMS sont même beaucoup plus intéressantes que chez METRO.

Sinon, pour les parisiens lève-tôt, et de gros GN, les produits de base peuvent être achetés à Rungis et là c'est encore moins cher... Si vous avez les quantités (un sac d'oignons = 16 kgs !) (Ndlr : il doit exister des marchés de gros dans chaque région...)

N'oubliez surtout pas de réintégrer la TVA, car tous les prix affichés sont HT (tout ce qui est aliments et boissons sauf alcools c'est du 5,5 % donc l'erreur n'est pas trop grave, pour le reste l'écart est de 19,6% et là ça douille !).

GN MAG

Les choses avancent et les données se précisent. GN MAG sortira bien courant mai au prix unitaire de 40 francs (6,10 euros). Il sera en vente dans les boutiques spécialisées. Le N°1 fera 52 pages (dont 20 en couleur). Il sera possible de souscrire un abonnement pour 4 n° au prix de 150 francs (chèques à l'ordre de GN MAG).

Si vous voulez devancer l'appel, envoyez vos coordonnées ainsi que votre règlement à GN MAG.

Secrétariat de rédaction
Corinne Fontaine
26 rue du Bois
59190 MORBECQUE

Au sommaire du n° un, en vrac, une soirée enquête ambiance polar années 50 matinée de fantastique pour 8 joueurs (La Pension), des articles sur la fabrication des arcs, les templiers, la création d'une association, des infos sur le Québec, le cinéma, la BD, le calendrier des jeux de cet été, des personnages célèbres, une fiche costume... Bref, que du bon...

Si vous voulez nous rejoindre, écrire un article dans le n°2, nous faire part de vos souhaits, contactez nous sur : gnmag@fedegn.org.

Adresse e-mail

Suite à la demande de certaines associations ne pouvant bénéficier d'adresses e-mail à leur nom pour des raisons techniques, nous mettons en place un nouveau service d'adresses e-mail par le biais du site Internet de la Fédé. Ainsi, si vous le désirez, vous pouvez bénéficier d'une adresse e-mail associative (ARCAN@FedeGN.org). Pour bénéficier de ce service il suffit de nous contacter, de donner l'adresse que vous souhaitez avoir et l'adresse e-mail sur laquelle nous devons rediriger les messages. La seule contrainte est que l'adresse souhaitée ne doit pas dépasser 52 caractères. Si vous êtes intéressé, contactez le secrétariat de la Fédé (Secretariat@fedegn.org). Vous pouvez également utiliser ce type d'adresses pour annoncer un GN particulier. N'oubliez pas dans ce cas de nous demander de la détruire une fois qu'elle n'est plus utile...

JURIDIQUE : ATTENTION, L'EURO C'EST POUR BIENTOT

Le passage à l'Euro approche et il est temps pour chacune de nos associations d'appréhender les formalités que nous aurons à remplir. Elle ne présentent aucune réelle difficulté, juste de nouvelles habitudes à prendre.

Les dates

Tous les acteurs économiques (entreprises, banques, particuliers, Etat...) ne seront pas concernés au même moment. Il n'y a pas de "Big Bang": le passage se fait progressivement, à travers 3 étapes :

1) Le 1er janvier 1999, a été fixé de manière irrévocable le prix de chacune des monnaies des pays participants par rapport à l'euro. Cela signifie que l'on a su exactement combien vaut un euro (1 euro = 6,55957 francs français).

2) Du 1er janvier 1999 au 1er janvier 2002 : basculement progressif vers l'euro

Les entreprises peuvent depuis le 1er janvier 1999 utiliser l'euro, notamment pour les opérations internationales, sans toutefois y être contraintes. En théorie, cette phase est censée concerner plutôt les marchés financiers et les banques. C'est pourquoi, il a souvent été expliqué au cours des années 1997 et 1998 que les particuliers, les commerçants, les petites entreprises ou encore les administrations ne seront pas concernés à ce stade.

3) A partir du 01/01/2002, tout est basculé en Euro. Pensez y dès maintenant pour faire voter vos nouvelles cotisations en euro par la prochaine AG.

L'échange des pièces et des billets se fera du 1er Janvier au 30 juin 2002. Les pièces et les billets en euro, flambants neufs, feront leur apparition et remplaceront progressivement les monnaies nationales. Francs et Euros cohabiteront durant six semaines, et à partir du 28 février 2002, il ne sera plus possible d'utiliser des pièces et billets en francs. Mais vous pourrez encore les changer dans votre banque pendant quelque temps, puis à la Banque de France pendant 10 ans.

Les conversions

Les méthodes de conversion et d'arrondi sont définies par la loi. Elles obéissent à des règles précises qui garantissent que le passage à l'Euro n'entraîne pas d'augmentation déguisée. Le montant en Euro s'exprime avec 2 chiffres après la virgule. Si le 3ème chiffre est supérieur ou égal à 5, on arrondit au centime d'euro supérieur. Si le 3ème chiffre est inférieur à 5, on arrondit au centime d'euro inférieur.

Le ministère de l'économie et des finances propose sur Internet, une calculatrice qui permet de convertir instantanément les francs en euros et vice-versa. L'adresse d'accès est la suivante : www.euro.gouv.fr/convert.phtml

AGREMENT JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE : COMMENT L'UTILISER

L'obtention de l'agrément jeunesse et éducation populaire par la Fédé GN a suscité certaines questions de la part des associations membres. Voici quelques réponses.

L'agrément peut être utilisé et mis en avant dans toutes vos démarches administratives (sites, demandes de subventions, demandes d'autorisations spéciales...). Certains ont déjà profité de ses effets positifs dans le cadre de recherches de sites...

Sous le logo de la Fédé GN que vous ne manquez pas de mettre sur tous vos documents officiels, vous pouvez ajouter "agrégé jeunesse et éducation populaire". Vous pouvez même ajouter le N° d'agrément : 0004-JEP-2001.

Attention. Ce n'est pas votre association qui est agréée mais la Fédé. Vous bénéficiez donc de cet agrément de façon indirecte, en tant que membre.

SALON DE LA PORTE DE VERSAILLES

Bonjour à tous,

Nous cherchons du monde dans le cadre de la présence au salon du jeu de la porte de Versailles du 7 au 16 avril. Si vous ou des personnes dans votre entourage peuvent assurer des présences salon, prière de me communiquer au plus vite leur planning de disponibilité. La présence salon consiste à accueillir et renseigner les visiteurs du salon intéressés par notre activité (pas d'animations particulière à préparer donc), cela ne nécessite pas non plus de costume particulier mais seulement une bonne présentation et l'envie de communiquer efficacement sur notre hobby.

Merci d'avance

PS: les proposition d'éléments de décorations sont également les bienvenus. Si vous ou votre association désire en mettre à notre disposition pour la durée du salon, n'hésitez pas à me le signaler.

Fabien Mathon - resp. Comm. FédéGN
lupus_888@hotmail.com

LE CALENDRIER DES JEUX

Patrick m'a confié pour cette année l'insigne honneur et l'immense privilège de la gestion du Calendrier GN. Pour la présentation, je fais partie de l'association Rôle, je joue aux GN depuis 3 ans et aux jeux de rôle depuis 11 ans. Avant de signer avec la Fédé GN, j'ai fait un peu d'associatif et de fanzinat (Apsara, Bach Suce Kelly pour ceux qui lisaient le Casus jusqu'à la dernière page) à droite et à gauche.

Pour en revenir au calendrier GN, après m'être battu pour maîtriser la bestiole, je commence à voir comment l'engin fonctionne alors je vais en profiter pour refaire un petit point dessus et quelques remarques annexes.

L'inscription d'un GN : il y a deux façons :

- soit vous m'envoyez l'annonce du GN par courrier ou par mail et mon score de 47 % en secrétariat se chargera de vous inscrire en ligne
- soit vous pouvez le faire directement en ligne à partir du site de la Fédé GN www.fedegn.org, rubrique Calendrier (étonnant, non ?)

Quelques remarques :

100 fois sur le métier...

La fiche d'inscription des GN est le moins qu'on puisse dire exhaustive. On peut se limiter à l'annonce de son GN avec seulement le titre et l'assoc mais ce serait se priver d'une grande richesse d'informations que l'on peut communiquer aux joueurs. Bref, pour annoncer son GN, le mieux est de le faire à tête reposée avec les documents d'inscription à côté plutôt que de le faire au boulot avec fermeture de fenêtre en catastrophe lors du passage de son patron.

Ortaugraf et **TypoLogie**

Le calendrier GN sert de base pour transmettre les annonces à la presse des mags de jeux. D'où l'intérêt de le remplir à tête reposée : cela permet de décrire le GN dans un langage lisible et compréhensible. Idem pour la typologie : inutile de HURLER à la communauté des joueurs votre GN (rapport à l'utilisation abusive de MAJUSCULES). Une typologie bien conventionnelle est toujours plus agréable à la lecture et engendre autant moins de corrections à effectuer ensuite pour les mags.

Je crois que ça va pas être possible...

Même si votre GN est ultra-confidentiel ou déjà archi-plein, n'hésitez pas cependant à l'inscrire sur le calendrier de la Fédé GN : cela permet de rendre compte du dynamisme du Milieu, que oui, on peut trouver des GN autres que médiévaux, et puis les joueurs qui vous contacteront seront autant de personnes que vous pourrez joindre à l'avenir quand vous vous lancerez sur un projet pour 400 joueurs ou si vous devez faire face à des désistements de dernière minute.

Je crois que ça va pas être possible (2)...

Le calendrier de la Fédé GN n'est pas un club privé : il est ouvert aux membres comme aux non-membres de la Fédé. Donc si vous connaissez des assocs qui n'en ont pas entendu parler, qu'elles n'hésitent pas non plus à inscrire leurs événements : encore une fois, cela aide le dynamisme du Milieu. Plus particulièrement pour les coordinateurs régionaux : vous pouvez me faire remonter des annonces de GN de vos contrées tout comme si vous le souhaitez, je peux vous fournir une base des GN annoncés sur le calendrier et joués dans vos environs.

Ta gueule, c'est informatique !

Le calendrier GN est géré de façon autonome : par un système de stockage en base de données, on peut le remplir et le réactualiser sans que cela nécessite une manipulation manuelle derrière par d'autres personnes. Ce qui ne veut pas dire que votre serveur ou vous doit se tourner les pouces : si vous avez des infos complémentaires, un changement de date ou de site etc, n'oubliez pas de faire les modifications ou n'hésitez pas à me demander de le faire. Pareil, ma BAL sera toujours très friande de toutes vos annonces !!

Bref, n'hésitez pas à me contacter pour tout ce qui touche à ce calendrier :

Mathieu Reversé

11 rue des bigots

92190 Meudon

Tél : 01 41 14 98 61 (soirée) / 06 66 90 98 69

Email : calendrier@fedegn.org

CONGRES D'OSLO 1er Au 4 mars 2001 NOUS Y ETIONS

Sur les Conseils de Bernard Mendiburu ; Olivier Artaud, Mathieu Reversé et Marie Claire Botté se sont aussi rendus au Knutepunkt à Oslo. Il s'agit d'un congrès rassemblant les joueurs et organisateurs de GN de Scandinavie. (Finlande, Suède, Norvège, Danemark). Cette rencontre fut très sympathique. En dehors des nombreux scandinaves présents, il y avait une délégation Française et une délégation Russe de Mourmansk..

Les discussions ont permis d'établir qu'il y avait une base culturelle commune en ce qui concerne l'organisation de GN médiévaux fantastiques. Toutefois, les scandinaves organisent de temps à autres des GN "concept sociaux" qui sont des retranscriptions de faits extraits de l'histoire contemporaine, voire récente (2^e guerre mondiale, Ex-Yougoslavie, etc...) qui sont plus faits pour ressentir l'atmosphère de l'époque que pour un aspect ludique (complètement absent. Mouhai... Dans ces pays, le GN a bonne presse et est soutenu largement par le gouvernement. Ainsi, la fédération des jeux suédoise (dont le GN) a une subvention annuelle de 6 millions de francs.

Cette rencontre a permis de nous présenter et de nouer de nombreux contacts qui pourront être fructueux, à terme, afin de monter une opération au niveau Européen.

Le site pour cette année :

<http://knutepunkt.laiv.org>

SITE : BARRY

Ronald Locatelli est très motivé pour relancer l'association "Les amis de Barry" Cette structure avait pour objectif principal d'assurer la gestion et la rénovation du site de Barry. Il souhaiterait que par le biais de cette association, le site soit pris en charge par des associations de GN qui en assureraient la rénovation en échange d'une gratuité d'utilisation.

La Fédé GN encourage de telles initiatives qui peuvent faire des émules sur d'autres sites et créer une véritable dynamique dans la découverte de nouveaux lieux de jeu et leur adaptation au GN. Pour tout renseignements, ou pour joindre Ronald, contactez notre correspondant régional.

Fabrice Mrugala - 21 rue du Bourbonnais - Résidence les Lavandières - 69009 Lyon - 04 72 20 04 06 - 06 88 51 21 00 - fabrice.mrugala@free.fr